

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3522)

AMENDEMENT

N ° CF167

présenté par

M. Julien-Laferrière, Mme Bagarry, Mme Batho, Mme Cariou, M. Chiche, Mme Yolaine de Courson, Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Nadot, M. Orphelin, M. Taché, Mme Tuffnell et M. Villani

ARTICLE 5

ÉTAT B

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.